

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **47 (1976)**

Heft 5

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N^o 5 Mai 1976

SOMMAIRE

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont (61) ; II. Rapport d'activité 1975 (64) ; 1. Introduction (64) ; 2. Organes de l'association (64) ; 3. Administration (68) ; 4. Activité du comité (70) ; 5. Activité des commissions (72) ; 6. Conclusions (86) ; III. Comptes 1975 (87).

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 1975, à Delémont

Présidence : M. Frédéric Savoye, président central, Saint-Imier.
Procès-verbal : M. François Lachat, secrétaire général, Porrentruy.
Présents : 129 membres, 33 invités et environ 60 auditeurs.

1. Ouverture

A 9 h. 30, M. Frédéric Savoye déclare l'assemblée ouverte en ces termes :

Permettez-moi, en ouvrant cette assemblée annuelle, de vous exprimer, au nom du comité central, tout le plaisir et l'honneur que nous avons de vous recevoir ce matin à Delémont, berceau de notre association, et de souhaiter à toutes et à tous la plus cordiale des bienvenues ! Je salue tout spécialement, en cette Année de la femme, nos gentilles dames et demoiselles à qui je forme mes vœux les meilleurs pour la réussite de leurs projets et de leurs aspirations, qu'ils soient d'ordre matériel ou sentimental !

Nous osons espérer, Mesdames et Messieurs, que les quelques heures que nous passerons ensemble vous soient profitables, vous intéressent, bref, vous rajeunissent.

Puis le président central salue tout particulièrement :

MM. P. Gassmann, conseiller national, J. Eckert, ingénieur d'arrondissement, P.-E. Bergerat, de l'Office cantonal de la formation professionnelle, M. Rey, adjoint au délégué pour le développement économique, les députés A. Schaffner, G. Hennet et M. Gury, les préfets

Ch. Wilhelm, J. Stadelmann, R. Macquat, MM. E. Chapuis, président du tribunal, G. Scherrer, maire de Delémont, J. Keller, conseiller, G. Rais, président du Conseil de bourgeoisie, T. Bertschi, chef de la Division de l'exploitation des CFF à Lausanne, H.-U. Aebi, directeur de la Chambre de commerce bernoise, R. Vuillemin, secrétaire de la Chambre de commerce Jura-Bienne, H. Gorgé, président de Pro Jura, M. Boillat, président de l'Emulation, R. Valloton, président de l'ACS « Les Rangiers », M. Faivre, président de l'Ecole de musique, Ch.-A. Tièche, président de Pro Transjurane, A. Ackermann, président des Caisses Raiffeisen du Jura, H. Bühler et J. Christe, membres d'honneur.

Après avoir salué ces invités, M. Savoye rend hommage au travail des membres du comité central et des douze commissions de l'ADIJ. Il adresse ses remerciements à toutes les instances fédérales, cantonales et communales qui ont accordé leur aide à l'ADIJ dans les domaines financier, économique et politique. Il note que la situation conjoncturelle, avec le brusque retournement économique de l'an dernier et du début de 1975, a singulièrement compliqué la tâche de l'ADIJ. Les entreprises du Jura, dans certains